

L'Introuvable public ces lignes : L'enquête a relevé quelques détails sur les incidents qui se sont produits à l'arrivée du corps à Evreux.

L'Assassin est connu. -- Arrestation imminente. Enfin, on lit dans le Soleil : « Un personnage digne de foi nous a déclaré hier que Mme Barrême aurait parlé, cédant aux instances de son entourage, la veuve du préfet de l'Eure se serait décidée non sans un long combat, non sans une scène des plus pathétiques, à révéler le nom du meurtrier.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Floquet. La séance est ouverte à 3 heures. M. Floquet fait l'éloge funèbre de M. Ganne, député des Deux-Sèvres, et de M. Villain, député de l'Aube.

L'Amnistie

M. Rochefort dépose une proposition de loi portant amnistie pleine et entière pour tous les délits politiques ou connexes de presse, de réunion et d'électoral.

L'AMNISTIE

Le vote d'urgence. L'urgence sur la proposition d'amnistie a été votée à une majorité de 3 voix. Les 251 députés qui ont adopté la demande de M. Henri Rochefort se décomposent en 90 membres de la gauche, trois radicaux, et 161 de la droite.

ecclésiastiques suspendus, l'orateur ne saurait s'associer au vote de l'urgence. M. Maillard appuie l'urgence. M. Etienne combat l'amnistie en ce qui concerne les Arabes.

LES ÉLECTIONS DU LOT

M. le baron Dufour interpelle sur la conduite des fonctionnaires du Lot pendant les élections. Il y eut, dit-il, un véritable dévergondage de candidature officielle. (Vives protestations au centre. -- Très-bien ! à droite.)

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer. M. le président annonce la mort de M. Foubert ; il retrace la vie du défunt et exprime les regrets du Sénat.

LES FRAUDES EN MATIÈRE ARTISTIQUE

L'ordre du jour appelle la première délibération de la loi de MM. Barpoux, Bozérian et Humbert sur les fraudes en matière artistique.

LES JOYAUX DE LA COURONNE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion relative à l'abolition d'une partie des bijoux de la couronne.

L'AMNISTIE

Le vote d'urgence. L'urgence sur la proposition d'amnistie a été votée à une majorité de 3 voix. Les 251 députés qui ont adopté la demande de M. Henri Rochefort se décomposent en 90 membres de la gauche, trois radicaux, et 161 de la droite.

L'AMNISTIE

Le vote d'urgence. L'urgence sur la proposition d'amnistie a été votée à une majorité de 3 voix. Les 251 députés qui ont adopté la demande de M. Henri Rochefort se décomposent en 90 membres de la gauche, trois radicaux, et 161 de la droite.

che, 2 indépendants : MM. le comte Tannequy-Duchâtel et Laurencq, et 4 conservateurs : MM. Hermery, Jonglez, Le Gavrian et Tailhandier. Il est à remarquer que ces quatre derniers appartiennent tous au Nord et au Pas-de-Calais.

CHRONIQUE LOCALE

Le JOURNAL DE ROUBAIX publiera prochainement, dans ses deux éditions (grand et petit format), des tableaux indiquant les principales maisons de nouveautés, confections, modes, lingerie, mercerie, chapellerie, cordonnerie, horlogerie, bijouterie, confiserie, jouets d'enfants, etc., etc., de Roubaix-Tourcoing.

LES ÉLECTIONS DU LOT

M. le baron Dufour interpelle sur la conduite des fonctionnaires du Lot pendant les élections. Il y eut, dit-il, un véritable dévergondage de candidature officielle. (Vives protestations au centre. -- Très-bien ! à droite.)

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer. M. le président annonce la mort de M. Foubert ; il retrace la vie du défunt et exprime les regrets du Sénat.

LES FRAUDES EN MATIÈRE ARTISTIQUE

L'ordre du jour appelle la première délibération de la loi de MM. Barpoux, Bozérian et Humbert sur les fraudes en matière artistique.

LES JOYAUX DE LA COURONNE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion relative à l'abolition d'une partie des bijoux de la couronne.

L'AMNISTIE

Le vote d'urgence. L'urgence sur la proposition d'amnistie a été votée à une majorité de 3 voix. Les 251 députés qui ont adopté la demande de M. Henri Rochefort se décomposent en 90 membres de la gauche, trois radicaux, et 161 de la droite.

Quand la taxe serait proportionnelle, la délimitation du conseil municipal suffirait ; quand elle serait progressive, une loi serait nécessaire.

CHRONIQUE LOCALE

Le JOURNAL DE ROUBAIX publiera prochainement, dans ses deux éditions (grand et petit format), des tableaux indiquant les principales maisons de nouveautés, confections, modes, lingerie, mercerie, chapellerie, cordonnerie, horlogerie, bijouterie, confiserie, jouets d'enfants, etc., etc., de Roubaix-Tourcoing.

LES ÉLECTIONS DU LOT

M. le baron Dufour interpelle sur la conduite des fonctionnaires du Lot pendant les élections. Il y eut, dit-il, un véritable dévergondage de candidature officielle. (Vives protestations au centre. -- Très-bien ! à droite.)

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer. M. le président annonce la mort de M. Foubert ; il retrace la vie du défunt et exprime les regrets du Sénat.

LES FRAUDES EN MATIÈRE ARTISTIQUE

L'ordre du jour appelle la première délibération de la loi de MM. Barpoux, Bozérian et Humbert sur les fraudes en matière artistique.

LES JOYAUX DE LA COURONNE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion relative à l'abolition d'une partie des bijoux de la couronne.

L'AMNISTIE

Le vote d'urgence. L'urgence sur la proposition d'amnistie a été votée à une majorité de 3 voix. Les 251 députés qui ont adopté la demande de M. Henri Rochefort se décomposent en 90 membres de la gauche, trois radicaux, et 161 de la droite.

Couvre des Ecoles libres. -- Une quête au profit des Ecoles libres aura lieu dimanche prochain, en l'église Notre-Dame, pendant les messes de 8 heures, de 9 heures et demie (grand'messe) et de 11 heures et demie.

CHRONIQUE LOCALE

Le JOURNAL DE ROUBAIX publiera prochainement, dans ses deux éditions (grand et petit format), des tableaux indiquant les principales maisons de nouveautés, confections, modes, lingerie, mercerie, chapellerie, cordonnerie, horlogerie, bijouterie, confiserie, jouets d'enfants, etc., etc., de Roubaix-Tourcoing.

LES ÉLECTIONS DU LOT

M. le baron Dufour interpelle sur la conduite des fonctionnaires du Lot pendant les élections. Il y eut, dit-il, un véritable dévergondage de candidature officielle. (Vives protestations au centre. -- Très-bien ! à droite.)

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer. M. le président annonce la mort de M. Foubert ; il retrace la vie du défunt et exprime les regrets du Sénat.

LES FRAUDES EN MATIÈRE ARTISTIQUE

L'ordre du jour appelle la première délibération de la loi de MM. Barpoux, Bozérian et Humbert sur les fraudes en matière artistique.

LES JOYAUX DE LA COURONNE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion relative à l'abolition d'une partie des bijoux de la couronne.

L'AMNISTIE

Le vote d'urgence. L'urgence sur la proposition d'amnistie a été votée à une majorité de 3 voix. Les 251 députés qui ont adopté la demande de M. Henri Rochefort se décomposent en 90 membres de la gauche, trois radicaux, et 161 de la droite.

La neige déjà très épaisse qui recouvre la campagne ajoutait encore, s'il était possible, à l'impression de profonde tristesse qui s'empara de tous les assistants.

CHRONIQUE LOCALE

Le JOURNAL DE ROUBAIX publiera prochainement, dans ses deux éditions (grand et petit format), des tableaux indiquant les principales maisons de nouveautés, confections, modes, lingerie, mercerie, chapellerie, cordonnerie, horlogerie, bijouterie, confiserie, jouets d'enfants, etc., etc., de Roubaix-Tourcoing.

LES ÉLECTIONS DU LOT

M. le baron Dufour interpelle sur la conduite des fonctionnaires du Lot pendant les élections. Il y eut, dit-il, un véritable dévergondage de candidature officielle. (Vives protestations au centre. -- Très-bien ! à droite.)

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer. M. le président annonce la mort de M. Foubert ; il retrace la vie du défunt et exprime les regrets du Sénat.

LES FRAUDES EN MATIÈRE ARTISTIQUE

L'ordre du jour appelle la première délibération de la loi de MM. Barpoux, Bozérian et Humbert sur les fraudes en matière artistique.

LES JOYAUX DE LA COURONNE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion relative à l'abolition d'une partie des bijoux de la couronne.

L'AMNISTIE

Le vote d'urgence. L'urgence sur la proposition d'amnistie a été votée à une majorité de 3 voix. Les 251 députés qui ont adopté la demande de M. Henri Rochefort se décomposent en 90 membres de la gauche, trois radicaux, et 161 de la droite.

FEUILLETON DU 23 JANVIER. -- N° 69 LA FAUTE DU DOCTEUR MADELOR TROISIÈME PARTIE Pendant l'année terrible (SUITE) XVIII Jérôme répondit : -- Je ne la quitterai plus. Je le lui ai dit. Je n'ai pas attendu votre prière pour cela. Mon vœu le plus ardent a toujours été d'être uni à elle. J'avoue -- encore à présent -- que si elle avait supporté notre séparation avec plus de courage, avec plus de force ; jamais elle n'aurait été ma femme.

mourir loin d'elle, je ne sais où, en priant Dieu qu'il vous inspire de me pardonner. -- Dieu vous pardonne-t-il peut-être ; moi je ne vous pardonnerai jamais. Le vieillard baissa la tête sous cette parole cruelle et ne répondit pas. Jérôme se leva. -- Avez-vous encore besoin de moi ? -- Non. Je n'avais que cette demande à vous faire, que cette assurance à vous donner. Et comme le fermier s'en allait : -- Pourtant, dit le docteur, encore un mot. -- Parlez ! -- Permettez-moi de vous faire une recommandation. Ne partez pas à ma fille de mon départ. Ne lui communiquez pas la résolution que j'ai prise. -- Il sera fait ainsi que vous le voulez. -- Merci. Jérôme sortit et descendit près de Marie. Elle ne s'était pas réveillée et Simonne, assise auprès du lit, travaillait. Nous passerons rapidement sur les quelques jours qui suivirent. Marie se remettaît, et déjà l'on pouvait prévoir le jour où aurait lieu son mariage avec Jérôme. Madelore tenait parole et se montrait rarement. Enfermé dans son cabinet, Angélique et Rose lui servaient à lés reprises, et il ne pertrait que le soir lorsque le calme de la nuit le permettait. Il avait des nouvelles de Marie par Simonne, heure par heure, et trois ou quatre fois seulement il était allé la voir aux moments où Jérôme était absent.

Elle se disait que l'amour de Jérôme devait être bien grand, puisqu'il lui faisait oublier l'infaillible de Madelore. Mais aussi, comme elle allait rendre heureuse et calme la vie de cet homme qui l'aimait à ce point ! Certes, elle n'aurait jamais assez de tendresse et de sollicitude ; son affection ne serait jamais assez grande pour lui prouver qu'elle comprenait sa générale conduite. Quelle vie de quiétude elle allait mener maintenant à la Cendrière ! Car elle irait, avec son mari, s'installer à la ferme. Bien qu'elle ne fut pas très forte et que la fatigue lui fut défendue, elle était bien résolue à prendre part aux travaux. Ses petites mains, -- dès que l'été serait venu, -- s'y habitueraient vite. Elle ne se reprocherait sur personne du soin de veiller aux menus ouvrages de la ferme. Elle songeait à toutes ces choses, la chère enfant, pendant que le prêtre, à l'autel, officiait. Près d'elle, Jérôme, heureux et grave, la considérait de temps en temps et lisait sur sa figure les pensées qui traversaient son esprit. Au sortir de la messe, ils rentrèrent chez le docteur. Selon sa promesse, Madelore allait s'éloigner. Il avait mis Simonne dans la confidence, et c'était le soir de ce même jour qu'il avait résolu de quitter la Haut-Butté. Quand la nuit descendit, Jérôme profita de ce qu'ils étaient seuls un moment pour aborder Madelore. -- Je vais emmener Marie à la Cendrière, dit-il. A lieu.

-- Laissez-moi seul une dernière fois avec mon enfant ; laissez-moi l'embrasser et la regarder encore. Jérôme fit un signe de tête. -- Vous êtes libre, dit-il. Cette entrevue de Madelore et de Marie fut courte. Le vieillard ne voulait pas laisser deviner à l'enfant son brusque départ, cette séparation éternelle. Il lui mit un baiser sur le front, et la voiture de la ferme emmena Jérôme et sa femme. A mi-chemin, Marie que l'adieu de son père avait profondément ému, eut comme un pressentiment instinctif, elle releva la tête qu'elle avait laissé reposer sur l'épaule du jeune homme et dit d'une voix inquiète : -- Jérôme, j'ai trouvé que mon père, en me quittant, me regardait avec une expression étrange. Cela ne m'a pas frappée sur le champ, dans la première émotion qui me saisissait moi-même. A présent, j'y songe. Dites-moi, mon ami, n'est-ce rien passé entre vous ? Jérôme dit mentir. -- Rien, dit-il ; calmez vos craintes, chère amie. L'émotion de votre père, en vous voyant à mon bras, sous ma protection, m'appartenant, était bien légitime, et sans doute il se rappelait les obstacles qu'il a mis à notre union. Marie le regardait toujours avec inquiétude. -- Vous ne me cachez pas quelque chose ? Il secoua la tête. Alors, un peu tranquillisée, ou plutôt voulant paraître plus calme, elle pencha de nouveau sa jolie tête, encore un peu pâle, sur le bras de Jérôme.

rom, le caressant avec toute la tendresse de ses yeux. La voiture roulait lentement dans le chemin défoncé par les pluies et les neiges fondues. La nuit était venue tout à fait et un vent glacé se couvrait les branches maigres des broussailles et des coudriers dans la forêt. Le cheval connaissait le chemin de la Cendrière pour l'avoir fait bien des fois. Il allait sans se presser, tantôt trottant, tantôt au pas. A travers les intervalles des nuages d'un gris noir que le vent chassait dans le ciel, la lune passait sa clarté, qui s'éparpillait en nappes douces sur le chemin. Les mains, les bras enlaidis, les jeunes yeux se regardaient, se laissant aller aux émotions de leur amour, se répétant ces mots pleins de folie éternellement nouveaux. -- Mon Dieu, que nous sommes heureux ! -- Tout à coup la voiture s'arrêta brusquement, et le cheval fit un mouvement de recul. Un homme de haute taille, maigre et décharné à peine couvert de quelques haillons qui tombaient en loques autour de ses jambes, s'était précipité à la tête du cheval et le maintenait d'une main. Son autre bras se tendait, armé d'un pistolet qui éclairait aveuglément, suivi d'une détonation foudroyante. (A suivre) JULES MARY

Grand-Théâtre de Roubaix. -- L'ensemble de l'interprétation du Trouvère a été superbe, -- sauf ce qui concerne M. Doria, ténor qui plait de moins en moins au public. Malgré la température poilaire dont nous sommes gratifiés, l'œuvre de Verdi avait attiré une grande affluente de spectateurs. Evidemment, on connaît maintenant le chemin du Grand-Théâtre. Il y avait même eu plus de monde, si la neige et la gelée n'avaient tenu chez eux bon nombre de dilettantes de Tourcoing et de Ennuy. Une foule de personnes, ayant donné flexions et coryzas. La location d'ailleurs, avait donné comme la norme d'abandon de la Fortune, ce qui veut dire, -- non ce pas, que la recette a été brillante. Il ne faut pas fuir dans la salle -- c'est déjà un grand avantage et qu'à pareille saison on ne rencontre pas dans bon nombre de théâtres de province : un chauffeur même les artistes... et par des Lavois chateaux, et dans la conversation. -- Ils se sont vaillamment comportés. Parmi les dorsaires qui ont été particulièrement applaudis, -- et pour cause, nous nous reprocherions avec amertume de ne pas citer, en première ligne, le trio final du premier acte, le duo entre Azucena et le Trouvère, où M. Doria a été réellement bon, le bel ensemble du deuxième acte, et l'ensemble des deux dernières scènes de ce chef-d'œuvre. -- et presque tout le quatrième acte, enlevé d'une façon magistrale. Il y avait longtemps que nous n'avions vu tenir le rôle de Léonore avec la virtuosité et le charme qu'y met Mlle Briard. Organe qui s'égare en prières d'une limpidité merveilleuse, méthode irréprochable, justesse parfaite, physique charmant. Et la grâce plus belle encore que la beauté, la sympathique artiste a tout ce qu'il faut pour séduire le plus difficile des publics. On lui a prodigué les acclamations, les rappels, on lui a offert un gros bouquet. A propos de bouquets, on n'en avait pas encore vu